

Chers parents,

La rentrée étant maintenant passée, il est temps de parler des cotisations pour l'année 2022-2023.

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous le montant correspondant à votre situation familiale.

1 enfant	100€
2 enfants (domiciliés à la même adresse)	90€ par enfant
3 enfants et plus (domiciliés à la même adresse)	85€ par enfant

Ce montant est à verser sur le compte :

BE89 0689 0388 0985

(compte au nom de la TE018 – Unité)

Avec le nom de votre enfant en communication svp!

L'an passé, plusieurs familles n'ont pas réglé les cotisations dues, ce qui met aujourd'hui les comptes de l'unité dans le rouge... Pour vous donner une idée du montant dû par l'unité à la Fédération des Scouts, c'est +/- 3200€/an.

Ce montant représente les cotisations pour tous les membres de l'unité (animés, animateurs, staff d'unité, cuistots). Si vous ne payez pas, nous ne pouvons pas payer la Fédération...

Donc, si vous rencontrez des difficultés à payer les cotisations de votre/vos enfant(s), il est **INDISPENSABLE** que vous veniez en discuter avec nous... Nous pourrions trouver des solutions.

Nous savons qu'il n'est jamais facile de parler d'argent mais n'ayez pas peur, nous n'avons jamais refusé un étalement de paiement.

DATES IMPORTANTES POUR 2022-2023:

	Pour qui?	Quand?
We d'Unité	Toutes les sections (6-18ans)	28,29 & 30 octobre 2022
Hikes	Toutes les sections (6-18ans)	Vacances de Printemps 2023
Festi'18 (festival de l'unité)	Tous	24&25 juin 2023
Camp d'Unité	Toutes les sections (6-18ans)	Entre le 03 et le 20 AOÛT 2023*

* Du 03 au 20 pour les Pionniers, du 06 au 20 pour les Éclaireurs, du 10 au 20 pour les Louveteaux et du 13 au 20 pour les Baladins.

En vous remerciant d'avoir pris les temps de nous lire,

Amitiés scoutées,



Le staff d'unité de la 18ème Unité Saint Pie X de Châtelineau.

Alpaga, Fennec, Yack et Shetland.